

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, 161. réd. (039) 3 10 88, 161. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 313. Lausanne: Saint Pierre 1 161 (021) 22 69 10. CCP 10 8300 Genève: Argand 4 161 (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4 50, 3 mois Fr 13.— 6 mois Fr 25.— 1 an Fr 50.— LE NUMERO 30 ct Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

Les travailleurs ne doivent pas être les victimes des concentrations économiques.

Au cours de cette session d'été, le Conseil national a abordé trois interventions concernant les répercussions que le progrès technologique risque d'entraîner.

Le 2 décembre 1968, Ernest Wüthrich, président de l'Union syndicale suisse, avait attiré l'attention du Conseil fédéral sur le fait que les exigences de la rationalisation engagent des entreprises à réduire l'éventail de leurs productions, à fusionner avec d'autres ou à suspendre leur exploitation. Des ouvriers, en nombre appréciable, sont transférés ailleurs ou licenciés. Une inquiétude légitime se fait jour parmi les travailleurs. La tendance croissante aux concentrations et les exigences de la rationalisation impliquant des risques de chômage technologique, E. Wüthrich a invité le Conseil fédéral à examiner les mesures propres à assurer à temps l'information et la consultation des travailleurs, à garantir leurs droits — notamment en matière de prévoyance sociale et d'indemnités de départ — et à leur ouvrir des possibilités de réadaptation professionnelle.

Otto Schütz est intervenu dans le même sens. Il a invité le Conseil fédéral à prévenir les rigueurs d'ordre social et à garantir une réadaptation et un perfectionnement professionnels sans frais pour les travailleurs. Les entreprises doivent être tenues d'annoncer à temps les décisions de nature à entraîner des licenciements ou des transferts de personnel.

M. Trottmann (cath.-cons., Argovie) a souhaité que le Conseil fédéral exa-

mine ces problèmes avec les partenaires sociaux pour déterminer dans quelle mesure l'Etat devrait compléter les dispositions prises par l'économie privée.

En développant son interpellation, E. Wüthrich a relevé que les syndicats ne s'opposent pas au processus de concentration industrielle et de rationalisation dans la mesure où il vise à accroître la productivité. Ils exigent, en revanche, que les travailleurs ne fassent pas les frais de ces opérations, comme cela a malheureusement été trop souvent le cas au cours des dernières années. Trop souvent aussi, les salariés et leurs organisations ont été placés devant des faits accomplis. Lors des assemblées générales, on se plaît à affirmer que l'homme doit être une fin et non pas un moyen de l'activité économique. Mais on s'empresse d'oublier ce beau principe au moment même où il serait le plus nécessaire de l'appliquer!

En particulier, le président de l'Union syndicale a insisté sur la nécessité absolue d'aborder en priorité, en liaison avec les modifications des structures des entreprises, le problème des indemnités. Il ne suffit pas

de procurer de nouveaux emplois aux travailleurs devenus superflus. Encore faut-il qu'ils soient équivalents. Les transferts ne doivent pas se traduire par une réduction des gains. De même, la réadaptation professionnelle qui peut paraître nécessaire ne doit pas entraîner des charges supplémentaires pour le travailleur, ou une baisse de son revenu. La nouvelle loi révisée sur l'assurance chômage permet de mettre ces dépenses à la charge de cette institution. Otto Schütz a rappelé que les travailleurs, alors que le progrès technologique s'accélère, doivent avoir de plus larges possibilités de perfectionner leurs connaissances professionnelles ou de s'adapter à une autre activité.

RÉPONSE DÉCEVANTE

La réponse donnée par M. Brugger, chef du Département fédéral de l'économie publique, au nom du Conseil fédéral, a été décevante à maints égards. Certes, il a rappelé que les lois fédérales sur le placement, l'assurance chômage et la formation professionnelle contiennent des dispositions permettant l'octroi d'aides en matière

(Suite en dernière page.)

Chaleureux accueil à Berne pour le président de l'Inde



La journée de jeudi a été marquée, au Conseil national, par un événement tout à fait exceptionnel dans les annales parlementaires: un chef d'Etat étranger a pris la parole devant l'assemblée. M. Giri, président de la République indienne, a été reçu par M. Eggenberger, président du Conseil national, et ils ont échangé de brèves allocutions. Par leurs applaudissements, les députés ont réservé un accueil chaleureux à leur visiteur.

La Ville fédérale accueille, en effet, jeudi et vendredi, Varahagiri Venkata Giri, président de l'Union indienne, qui est depuis lundi en visite en Suisse. Le chef d'Etat indien, qui est âgé de 76 ans, accomplit son premier voyage officiel hors du continent asiatique depuis son élection en août 1969. Invité par le Conseil fédéral, il a été reçu, à part le Conseil national, par le gouvernement, au Bernerhof. A part M. Bonvin, qui participe à la Conférence européenne des ministres des transports, à Florence, le Conseil fédéral était au complet derrière H.-P. Tschudi, président de la Confédération, pour accueillir V. Giri, son épouse et sa suite.

H.-P. Tschudi, dans son allocution, a remercié le président Giri d'avoir réservé à la Suisse sa première visite d'Etat hors du continent asiatique. Il a rappelé qu'en 1967 déjà, V. Giri avait représenté les travailleurs de l'Inde, à Genève, lors d'une conférence de l'OIT. Il a fait ensuite l'éloge de son hôte et a souligné les liens d'amitié entre les deux nations, concrétisés par divers traités.

Dans sa réponse, le président Giri s'est déclaré enchanté de l'accueil généreux qui lui était fait. Après avoir évoqué la plus vieille démocratie du monde, il a relevé que l'Inde, elle aussi, cherche à associer le peuple entier à la direction des affaires du pays. Il a rendu hommage aux experts suisses qui travaillent au Kerala et a conclu en montrant que si la Suisse observe une politique de neutralité active, l'Inde essaye, elle aussi, de contribuer à la paix mondiale par sa politique de non-alignement.

Notre photo: en compagnie du président de la Confédération, le chef d'Etat indien reçoit les « honneurs militaires »...

Un but « suisse » à Mexico...



C'est presque un but « suisse » qui a été marqué l'autre jour à Mexico, lors du match Suède—Uruguay (1-0). C'est en effet l'attaquant suédois de la Grasshoppers, Ove Grahn, qui a été l'auteur de ce but décisif (photo).

TROISIÈME PAGE

CHAMBRES FÉDÉRALES: PAS DE TAUX DANS LA CONSTITUTION

Le Conseil national a repris hier l'examen du régime des finances de la Confédération. Par 113 voix contre 55, il a décidé de biffer de la Constitution les taux de l'impôt de défense nationale et de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Le projet retourne au Conseil des Etats qui, lui, juge nécessaire de faire figurer ces taux dans la Constitution, dont la révision est soumise au référendum obligatoire, et non dans des lois, soumises au référendum facultatif.

Le compte d'Etat de la Confédération a ensuite été adopté à l'unanimité, et la journée s'est achevée par l'examen d'une série de postulats.

Au Conseil des Etats, il s'agissait essentiellement de se prononcer sur le régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger: Une longue discussion s'est engagée sur la

clause de l'intérêt légitime que doit faire valoir l'acheteur étranger. La construction d'une HLM avec des capitaux étrangers doit-elle être autorisée? M. von Moos, conseiller fédéral, a rappelé que le but de la loi est d'empêcher l'acquisition de terrains et d'immeubles pour des seuls motifs de placement et de spéculation. Mais plusieurs députés romands ont défendu un amendement favorable à des acquisitions de ce genre, relevant notamment que le canton de Genève pratique cette formule de façon satisfaisante, en demandant les garanties voulues, soulignant aussi qu'il faut faire confiance aux autorités cantonales pour résoudre le grave problème du logement. Au vote, le texte favorable aux logements à loyers modérés a été accepté, mais de justesse: 15 voix contre 13. Le Conseil national devra encore donner son avis.

A PROPOS...

Je lis dans la revue de la presse qui accompagne le dernier bulletin de l'Aide au Vietnam:

CAMBODGE

Le président Nixon, élu sur une promesse de ramener la paix au Vietnam, porte la guerre au Cambodge par un coup de tête (...) Enlisés et défiés, les Etats-Unis répètent tragiquement au Cambodge les erreurs du passé, désavouant la promesse de dégagement de l'Asie du Sud-Est et les principes mêmes de la doctrine Nixon. (Selon le « New York Times » du 1^{er} mai — qui est, rappelons-le, le plus important quotidien américain.)

LAOS

La CIA embauche à prix d'or des mercenaires américains chargés de combattre au Laos. (Selon Newsweek, avril 1970.) Des centaines d'agents de la CIA sont sous les armes au Laos, se faisant passer pour des membres de l'Agence américaine pour le développement international. Leur rôle est en outre de recruter et d'entraîner des maquisards pro-gouvernementaux et de détecter les mouvements des unités du Pathet-Lao. (Selon « Los Angeles Times », mars 1970.)

VIETNAM

L'attaque aérienne massive contre le Vietnam du Nord par des chasseurs bombardiers américains au cours du week-end venant juste après l'intervention des troupes américaines au Cambodge, confirme le poids du Pentagone sur la Maison-Blanche. (« New York Times »)

Ils sont bien, ces journalistes américains, vous ne trouvez pas? Et l'on serait content que les journalistes de l'Est suivent — puissent suivre! — leurs exemples.

JEANLOUIS CORNUZ.

La journée en Suisse

● Une vaste campagne d'information sur les relations entre LA SUISSE ET L'ONU, à laquelle 5000 fr. ont été consacrés et qui mobilisera divers moyens, est en préparation, a déclaré le Conseil fédéral au conseiller national J. Ziegler (soc., GE) qui trouvait insuffisants les efforts dans ce domaine. — ● SCHWARZENBACH ne désarme pas, comme on pouvait s'y attendre: fort de ses 550 000 partisans plus ou moins véritables, il réclame maintenant du Conseil fédéral une statistique bimestrielle publique des étrangers. — ● Fin provisoire du conflit à l'UNIVERSITÉ de Zurich: l'aula « occupée » par une trentaine de manifestants a été évacuée par ceux-ci, le rectorat ayant accepté d'accélérer l'étude des réformes; à l'uni de Berne, le groupe socialiste a protesté contre l'attitude du recteur, qui semble vouloir punir les étudiants qui avaient tenu à manifester leur solidarité à l'égard des grévistes de Stabio. — ● Après 24 h. de fermeture et de fouilles, la gare badoise de Bâle a été remise en service: l'ALERTE A LA BOMBE, donnée anonymement par téléphone mercredi, était fautive. — ● Il faut combattre la TOXICOMANIE par des réformes économiques et sociales, non par une inefficace répression légale: telle est la principale conclusion du colloque international sur ce problème, qui vient de prendre fin à Lausanne. — ● On a mis en service à Sottens un NOUVEL ÉMETTEUR plus puissant, afin de supprimer les interférences de postes étrangers. — ● VIE CULTURELLE: A Bâle s'est ouverte la première Foire internationale des beaux-arts, consacrée à l'art du XX^e siècle. A Genève, on annonce que le chef d'orchestre allemand W. Sawalisch reprendrait la direction de l'OSR. — ● ACCIDENTS: Un ouvrier italien de Lutry, M. Spinal, 21 ans, a été mortellement électrocuté en travaillant avec un tapis roulant, à Bussigny. Un Lausannois de 43 ans, M. H. Roulet, a glissé dans le ravin de la Vuachère et s'est tué. Une collision d'autos a fait deux morts à Hurden (SZ) et une autre deux morts aussi à Rapperswil (SG). A Corban, dans le Jura, un cycliste de 76 ans, M. Louis Bron, a été tué par une auto. Enfin, à Muri (AG) un gosse de 8 ans a subi le même sort. — ● Un ÉNORME INCENDIE a ravagé hier soir un garage d'Yverdon, faisant pour un million de francs de dégâts. Une trentaine d'autos neuves et des centaines de pneus sont détruits, ainsi qu'un lot de meubles. Cause: un jeune employé fumait en manipulant de l'essence...

Au service du client 24 heures sur 24

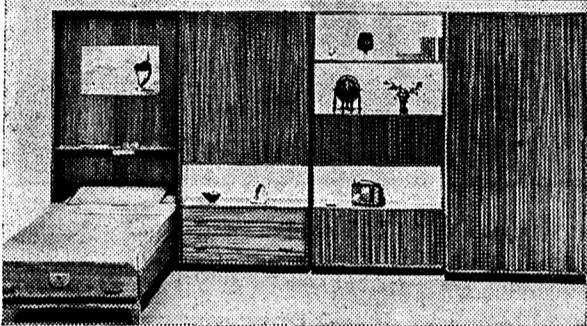


Votre carte Bancomat vous permet de retirer de cent à cinq cents francs aux 44 Bancomats disséminés à travers la Suisse. Peu importe la banque. Peu importe la banque auprès de laquelle se trouve le distributeur automatique de billets de banque. Peu importe que ce soit de jour ou de nuit, le dimanche ou la semaine. Peu importe de quelle banque vous êtes client. Tous les Bancomats sont constamment à votre service — en toute discrétion : les retraits sont enregistrés suivant un code. Seul votre banque — et elle seule — est en mesure de retrouver votre nom et de débiter votre compte.

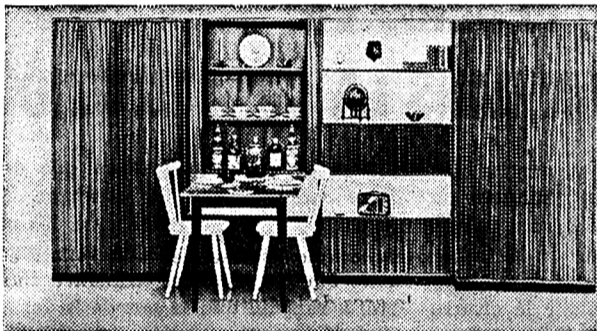
Que penseriez-vous d'une carte Bancomat ?

Bancomat — un succès remporté par des banques suisses à votre service

MEUBLES LEITENBERG



PRÉSENTENT UN NOUVEAU PROGRAMME DE MEUBLES POUR LES PETITS STUDIOS



ARMOIRE-LIT avec matelas et coffre à literie
 DRESSOIR avec table rabattante
 ARMOIRE pour les habits et le linge
 COMMODE - BIBLIOTHÈQUE - BAR - SECRÉTAIRE
 Tous les meubles sont livrés séparément

VISITEZ notre EXPOSITION
 ÉBÉNISTERIE - TAPISSERIE - DÉCORATION



Grénier 14 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 3 30 47

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes
 Achat vente échange
 — Librairie, place du Marché tél 2 33 72.

AUX MAGASINS DE COMESTIBLES

Serre 59

et CHARLES-NAINE 7

IL SERA VENDU:

- Belles palées vidées
- Filets de palées
- Truites du lac
- Filets de perches
- Filets de soles
- Filets de carrelets
- Filets de dorsch
- Truites vivantes
- Beaux poulets français frais
- Beaux petits coqs du pays
- Belles poules
- Beaux lapins frais du pays

Se recommande

F. MOSER

Tél (039) 2 24 54

On porte à domicile



NOS PRIX-CHOC!

SALOPETTE

pour enfants, en coton rouge, turquoise ou orange, garnie d'un galon fantaisie, t. 86-92

6 95

98-110 cm. 7.95

SAC DE MONTAGNE

pour les courses d'école, tissu écossais, intérieur lavable, poche à fermeture éclair, 33x33 cm.

12 50

NU-PIEDS

pour enfants et adultes, plastique mousse, rouge, pointures 32-39

1 95

40-45, blanc 2.50



Faites lire votre journal

Vous remboursez un prêt comptant* de fr. 6000.— en 36 versements mensuels de fr. 195.40 par exemple.
 Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités.
 Nous tenons compte de vos désirs personnels.
 L'intérêt annuel de 5,4% sur le capital initial et tous les frais sont compris dans les mensualités.
 Nos collaborateurs vous conseilleront volontiers et vous donneront tout renseignement désiré.

6000.- prêt comptant

Nom _____ Je m'intéresse à un prêt comptant* et désire recevoir la documentation par retour du courrier.
 Adresse _____ 54

Veuillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque Populaire Suisse Centrale PrC Case postale 3000 Berne 23

En plus de la Centrale PrC, chacune des 84 succursales de la BPS est à votre disposition pour vous renseigner ou pour vous envoyer la documentation.

Banque Populaire Suisse



Les enfants de Maurice Friedli, Pierre et Caroline, à Delémont; Mademoiselle Madeleine Friedli, à Delémont; Monsieur et Madame Francis Friedli-Graessli et leurs enfants Jean, Anne, André, Marie, Michel, Paul et Louis, à Delémont; Monsieur et Madame Jacques Chételat-Friedli et leurs enfants Claude, Françoise et Vincent, à Delémont, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur
LOUIS FRIEDLI
 Entrepreneur

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 74^e année, après une longue maladie, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

PRIEZ POUR LUI !

L'enterrement aura lieu à Delémont le samedi 13 juin, à 14 h.
 Rendez-vous au cimetière.
 Domicile mortuaire: rue de Chaux 7.
 Delémont, le 10 juin 1970.
 Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

CONVOICATIONS DU PARTI

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

JURA

COURROUX-COURCELON. — Traditionnel pique-nique, dimanche 14 juin, au Solvat (derrière la ferme Balmer).

CANTON DE NEUCHÂTEL

COMMISSION CANTONALE DES COMITÉS CANTONAL DU PARTI SOCIALISTE NEUCHÂTELOIS. — Mercredi 17 juin, à 20 h. 15, à Travers, au Café du Jura, en face de la gare.

CANTON DE VAUD

LAUSANNE. — Assemblée ordinaire du parti lausannois, mercredi 17 juin, à 20 h. 15, salle N° 4 de la Maison du Peuple.

CANTON DE GENÈVE

Bureau du Comité directeur. — Lundi 15 juin, à 19 h. 30, au secrétariat du PSG.

Commission de l'habitat (logement). — Mardi 16 juin, à 20 h. 30, au secrétariat du PSG.

Assemblée générale du PSG. — Mercredi 17 juin, à 20 h. 30, à l'Hôtel de Genève, rue des Pâquis.

Commission des centres de loisirs. — Jeudi 18 juin, à 20 h. 30, au secrétariat du PSG.

LA SITUATION

Mexique-Belgique, 1-0. Italie-Israël, 0-0. Angleterre-Tchécoslovaquie, 1-0. Maroc-Bulgarie, 1-1.

GROUPE 1

Table with 5 columns: Rank, Country, Goals For, Goals Against, Points. Includes URSS, Mexique, Belgique, Salvador.

GROUPE 2

Table with 5 columns: Rank, Country, Goals For, Goals Against, Points. Includes Italie, Uruguay, Suède, Israël.

GROUPE 3

Table with 5 columns: Rank, Country, Goals For, Goals Against, Points. Includes Brésil, Angleterre, Roumanie, Tchécoslovaquie.

GROUPE 4

Table with 5 columns: Rank, Country, Goals For, Goals Against, Points. Includes Allemagne, Pérou, Bulgarie, Maroc.

Les quarts de finale

A Mexico: Mexique ou URSS * - Uruguay.

A Toluca: Italie-Mexique ou URSS *.

A Guadalajara: Brésil-Pérou.

A Leon: Allemagne-Angleterre.

* Le tirage au sort déterminera le rang de ces deux équipes.

Les quarts de finale auront lieu dimanche.

ANGLETERRE: pénalty douteux

GUADALAJARA. — Seul un pénalty litigieux de l'arbitre français Machin a permis aux champions du monde d'assurer leur qualification aux quarts de finale.

Battue pour la troisième fois en trois matches, l'équipe de l'Europe centrale n'a cependant pas à rougir de cette ultime défaite.

Les Anglais sont apparus moins bien armés que les Allemands vus la veille à Leon contre le Pérou.

ITALIE: la négation

TOLUCA. — Dans un climat de hargne et de nervosité bien inutile, l'Italie a assuré sa qualification de piètre façon.

niable supériorité technique. Il semble que le problème se situe sur le plan psychologique.

Si, contre l'Uruguay, les Transalpins s'étaient fort bien accommodés du match nul, il n'en alla pas de même cette fois.

PROGRAMMES



RADIO

Vendredi 12 juin 1970

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous - «La Chartreuse de Parme», feuilleton. 17.00 et 17.30 Tour de Suisse.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di No... pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes!

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Tour de Suisse. 16.10 Mus. de films et de westerns.

Samedi 13 juin 1970

SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 Soufflons un peu. 7.00 Miroir-première.

Second programme de Sottens. — 8.00 This is your sentence. 8.15 Revue des livres.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30. 6.10 Réveil en mus. 6.50 Mon jardin.

TV ROMANDE

Vendredi 12 juin 1970

18.00 Bulletin. 18.05 Dessins animés. 18.30 Avant-première sportive. 18.55 Plum-Plum.

21.00 «Comment ne pas épouser un Milliardaire», film. 19.35 Actualité au féminin.

23.00 «Le Bourreau», film.

Samedi 13 juin 1970

14.00 Un'ora per voi. 15.15 Cours d'anglais. 15.35 Dessins animés.

TV FRANÇAISE

Vendredi 12 juin 1970

1re chaîne. — 17.00 Football: Belgique-Mexique. 18.30 Schmilblic. 18.55 Bip et Véronique.

2e chaîne. — 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.30 24 heures sur la II.

Samedi 13 juin 1970

1re chaîne. — 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémedi. 15.45 24 Heures du Mans.

2e chaîne. — 14.30 Aujourd'hui, madame. 15.00 «La Femme en blanc», feuilleton.

BITOSSI RESTE EN FORME

LIESTAL. — Après quatre victoires d'étape dans le Tour d'Italie, Franco Bitossi, 30 ans, a gagné hier à Liestal le sprint de la première étape du Tour de Suisse.

Vainqueur, la veille, du prologue à Morat, Altig a, bien entendu, conservé son maillot jaune.

Cette première étape ne s'est jouée que dans les derniers kilomètres. Ce n'est, en effet, qu'en vue de l'arrivée que Bitossi, Altig et Gimondi parvinrent à fausser compagnie au peloton.



Rudi Altig (à gauche), leader du classement général et Franco Bitossi, vainqueur à l'étape

Classement de la première étape, Morat-Liestal (185 km.): 1. Bitossi (Italie), 4 h. 57' 38"; 2. Gimondi (Italie); 3. Altig (Allemagne), même temps; 4. Zandegu (Italie), 4 h. 57' 46"; 5. Baelke (Allemagne); 6. Vifian (Suisse), même temps; 7. N. Van Clooster (Belgique), 4 h. 58' 12"; 8. Monsere (Belgique); 9. Glemser (Allemagne), suivi du peloton, dans le même temps.

Classement général: 1. Altig (Allemagne), 5 h. 03' 41"; 2. Bitossi (Italie), 5 h. 03' 45"; 3. Gimondi (Italie), 5 h. 03' 56"; 4. Vifian (Suisse), 5 h. 04' 08"; 5. Spahn (Suisse), 5 h. 04' 17"; 6. Fritz (Allemagne), 5 h. 04' 22"; 7. Ex aequo: Steevens (Hollande), Dury (Belgique) et Thalmann (Suisse), 5 h. 04' 23"; 10. David (Belgique), 5 h. 04' 24".

Prix de la montagne: 1. Bitossi (Italie), 5 points; 2. Den Hartog (Hollande), 4; 3. Conti (Italie), 3; 4. Thalmann (Suisse), 2.

Sprint auto Coop: 1. Bitossi (Italie), 6 points; 2. Della Torre (Italie), 5; 3. Monsere (Belgique) et Gimondi (Italie), 2; 5. Abt (Suisse), Cumino (Italie) et Altig (Allemagne), 1.

Madame l'Ancienne. Portrait of an elderly woman. Text: ROMAN D'OSCAR HUGUENIN.

Désireux de fuir au plus vite le voisinage des hommes pour se replonger dans ses réflexions, le jeune homme allait s'engager dans le chemin raboteux qui conduit derrière la Roche.

bras potelés. Il était aisé de voir ce qui avait attiré là le petit téméraire: de grosses touffes de populage aux fleurs jaunes et brillantes comme de l'or émergeaient de l'eau.

avec satisfaction que son bouquet doré était intact; sur quoi, pratiquant sans retard le devoir sacré de la reconnaissance, il frotta les joues et le nez d'Henri de ses merveilleuses fleurs en lui disant gentiment: «bô feur, hein? sen com' sen bon!»

il était né aux Crosettes de La Chaux-de-Fonds et que sa mère, une Robert, était de pure race du pays. Secundo, cet Allemand, qui parlait le français et le patois aussi bien qu'un Sagnard — je ne peux pas mieux dire — avait épousé une Gentil de la Sagne, ce que les garçons de l'endroit avaient considéré comme un vol qualifié à leur égard.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Les longues jambes viennent.

Demandez au miroir si vos jambes ne paraissent pas plus longues en pantalons ESCO.

Ils sont coupés tout différemment que les pantalons de papa. Du pied au genou élancés comme la Tour Eiffel, très collants à la taille, ils allongent encore la silhouette. En fait, vous n'achetez plus chez nous des pantalons mais les jambes les plus longues de votre vie.

Nous avons déjà un grand assortiment dans les meilleures qualités ESCO.

39. - 49. - 59. - 69. - Des prix que vous payez volontiers.

Notre essayeur vous attend.



VÊTEMENTS-SA



A La Chaux-de-Fonds: 62, av. L.-Robert.

Aarau, Amriswil, Arbon, Baden, Bâle, Bienne, Coire, Fribourg, Horgen, La Chaux-de-Fonds, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Sion, Saint-Gall, Thounne, Winterthour, Zurich.



Département des finances

AVIS AUX CONTRIBUABLES

En application des articles 87 et 88 de la loi sur les contributions directes du 9 juin 1964, il est rappelé aux contribuables qui n'auraient pas reçu de formule de déclaration d'impôt 1970 qu'ils ont l'obligation d'en réclamer une jusqu'au 30 juin 1970. On peut obtenir ces formules pour les districts de Neuchâtel, de Boudry, du Val-de-Travers, et du Val-de-Ruz au Bureau de recettes de l'Etat, place des Halles 8, à Neuchâtel. Pour les districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds, à la Préfecture des Montagnes, rue Léopold-Robert 34, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que dans tous les bureaux communaux.



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Exhaussement du bâtiment de l'Institut de physique à Neuchâtel

Les entreprises qui s'intéressent aux travaux d'exhaussement du bâtiment de l'Institut de physique sont priées de faire leurs offres de service par écrit, en précisant la nature du travail qu'elles sollicitent, à l'Intendance des bâtiments, Château de Neuchâtel, jusqu'au 18 juin 1970, dernier délai.

Le chef du département: C. GROSJEAN

A LA CHAUX-DE-FONDS
1000 m² sur 4 étages
EXPOSITION

Meubles
Tapis
Rideaux



Grenier 14
LEITENBERG



Grand-Rue 4
Tél. 517 12



ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

10 juin 1970

Promesses de mariage

Friche Jean-Claude-Georges, mécanicien, et Claude Marlyse-Elsa-Roseline. Rosselet Lucien-Albert, réparateur et accordeur de pianos, et Thomi Dominique.

11 juin 1970

Naissances

Klauder Alain-Jean-Luc, fils de Serge-Norbert, horloger, et de Micheline-Catherine née Hossann. Gerber Anne-Claude, fille de Francis-Armand, pasteur, et de Josiane-Elisabeth née Fahny. Martinez Andrés, fils d'Andrés, ouvrier de fabrique, et d'Isabel-née Marti. Meyer Patrick, fils d'André, carrossier, et d'Ursula née Hug.

Promesse de mariage

Mirabile Jean-Claude, radio-électricien, et André Christiane-Elisabeth.

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

11 juin 1970

Naissances

Favre Isabelle, fille de Dick-Eugène, décolleteur, et de Monique-Marie-Madeleine née Furler. Robert-Nicoud Christian-Cédric, fils d'Eric, radio-électricien, et de Jacqueline-Josée née Leuba.

Promesse de mariage

Wicht Jean-Louis, mécanicien, et Bächler Marlène-Antoinette.

Décès

Piaget née Hentzier Rose-Eva, née le 1er juillet 1895, ménagère, épouse de Pierre-Aimé. Charrière Bernard-Charles, né le 11 mars 1930, employé de fabrication, époux de Marie-Louise née Bulliard.



Votre papier à lettre

est le reflet de votre personnalité !

Reymond

Tél. 3 82 82

Rue de la Serre 66 - La Chaux-de-Fonds
vous présente actuellement une sélection de papeteries de bon goût.

ARMÉE DU SALUT

Numa-Droz 102, La Chaux-de-Fonds

Samedi 13 juin 1970, à 20 h.

LES CONQUÉRANTS

ENSEMBLE MODERNE SALUTISTE DE LAUSANNE

Ce groupe chante aux émissions radiophoniques de « Radio-Réveil ».

Du rythme et de la chanson de qualité.

A ne pas manquer... Entrée libre.



Abonnez-vous à notre journal

La Chaux-de-Fonds

L'accueil de notre population sera des plus cordiaux

La Société pédagogique romande, qui groupe en une association faitière toutes les sociétés pédagogiques des cantons romands, soit 7000 institutrices et instituteurs, tient son 32^e congrès en notre ville. En plus des nombreux délégués, ces importantes assises seront honorées de la présence de M. M. Martel, premier secrétaire du conseiller fédéral H.-P. Tschudi, de Sir Ronald Gould, président de la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante, et de représentants d'organisations de France, de Belgique, d'Allemagne et d'Angleterre.

A toutes et à tous, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue dans la

Métropole horlogère. Nous espérons qu'ils découvriront un Jura ensoleillé qui leur donnera l'envie de nous revenir pour de plus longs séjours. A part l'intérêt suscité par l'ordre du jour, les congressistes auront l'occasion d'assister à un spectacle du Théâtre populaire romand qui jouera en avant-première une pièce écrite à leur intention par l'auteur français Pierre Halet. Cette représentation sera suivie d'un spectacle de cabaret et d'un bal.

Le dimanche, nos hôtes visiteront les sites pittoresques du Haut-Jura ainsi que le Musée du Château-des-Monts.

La rive suisse du Doubs deviendra aussi propre qu'un sou neuf

Cette supposition ne deviendra réalité que si vous lui accordez votre entière collaboration. Vous vous ferez donc un plaisir de participer le samedi 20 juin, à la grande journée de nettoyage de la rive suisse du Doubs, des Brenets à Biaufond.

Placée sous la direction de la société de pêche La Gaule, en collaboration avec la Société des sentiers du Doubs, et de Pro-Doubs. Les organisateurs ont reçu la coopération spontanée de la Société des samaritains, qui établira six postes de secours disséminés le long de la rive. De plus l'Amicale des troupes de transmission a pris sur elle d'assurer la liaison entre les dix secteurs prévus. Ces secteurs qui auront tous un responsable chargé de la direction des travaux sont les suivants: Les Brenets, Le Saut-du-Doubs, Le Châtelot, Le Torret, Les

Graviers, le Chemin-du-Diable, Bonaparte, La Maison-Monsieur, La Rasse et Biaufond.

Nous vous donnons donc rendez-vous à l'heure la plus matinale possible à l'un ou l'autre de ces lieux. Mais vous faciliteriez beaucoup le travail des organisateurs en vous inscrivant à l'avance auprès du président de la Gaule, Roger Grobety, Charrière 41, 2300 La Chaux-de-Fonds, en indiquant le choix de votre secteur. On s'efforcera de vous servir à tous une excellente soupe aux environs de midi.

L'Etat de Neuchâtel mettra à disposition les sacs destinés au ramassage des détritus, et s'occupera de leur transport. Encore une recommandation, chaussez-vous de solides souliers, et armez-vous si possible d'une vieille paire de gants. Souhaitons enfin qu'un temps propice favorise cette journée.

E. M.

CONSEIL GÉNÉRAL: Un petit complément. — A la fin du compte rendu, une ligne perdue rend difficile la conclusion de l'intervention d'Edg. Tripet. Elle est en réalité la suivante: «En temps de pénurie de main-d'œuvre, l'apport des femmes n'est pas à dédaigner; souvent pour elles le problème posé est une question d'horaires. Le travail à mi-temps est alors une excellente solution».

CARNET DU JOUR
Cinéma
CORSO: 20.30, «Bora-Bora».
EDEN: 20.30, «Une Femme de trop... perdue».
PLAZA: 20.30, «Le Rendez-vous».
RITZ: 20.30, «Le Salaire de la Peur».
SCALA: 20.30, «L'Arrangement».
ABC: 20.30, «Le Viol».

Pharmacie d'office
Pharmacie Robert, avenue Léopold-Robert 66.
(Dès 21.00, appeler le No 11.)

A Bitossi les trois points de l'autosprint Coop

Lors du passage du Tour de Suisse à La Chaux-de-Fonds, hier, à 14 h. 30, c'est l'Italien Bitossi qui a gagné le sprint du Centre Coop de l'Etoile devant son compatriote Della Torre et du Suisse Abt.

En plus des points gagnés pour la voiture, Bitossi et Abt ont bénéficié d'une prime de 50 fr. chacun offerte par la commune de La Chaux-de-Fonds au premier à passer la ligne ainsi qu'au premier Suisse.

Rappelons que le Tour de Suisse est patronné par Coop Suisse et que le sprint a été organisé par Coop La Chaux-de-Fonds en collaboration avec le vélo-club Excelsior.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Au menu du Grand Conseil

Exagérément économe de séances, le Grand Conseil neuchâtelois, qui tiendra une session de relevée de deux jours seulement, lundi et mardi prochains, serait bien en peine de parvenir à liquider son ordre du jour. Aux nombreux et importants objets qu'il n'avait déjà pu traiter lors de la session ordinaire de mai (crédits routiers, projet de réfection de fermes cantonales, etc.), sans parler de tout le train de propositions de députés) sont venus s'en ajouter de nouveaux. Il s'agit essentiellement de cinq rapports du Conseil d'Etat à l'appui de projets de décrets ou de lois. Nous nous arrêterons un peu plus longuement sur le plus «politique» des cinq:

L'initiative aguicheuse ou la politique du yaka

Le Grand Conseil examinera l'initiative popiste réclamant un allègement d'impôt pour les petits et moyens contribuables. Le Conseil d'Etat, dans son rapport circonstancié, en propose le rejet sans présenter de contreprojet. C'est une solution à laquelle le Grand Conseil souscrit à coup sûr, et il ne se trouvera que les huit députés popistes pour soutenir leur proposition. Et pour clamer ensuite, nous n'en doutons pas une seconde, leur semblant d'indignation face à ce qu'ils appellent, comme d'habitude, la «coalition socialiste-bourgeoise». Le malheur, pour eux, c'est que le soutien de l'initiative Schwarzenbach est encore tout frais, et qu'ils auraient bien mauvaise façon de copier les anciennes que ce monsieur a suscitées à cette occasion: quand le POP recommandait de voter non à l'initiative de l'extrémiste zurichois, il savait très bien faire la différence entre un non bourgeois et un non de gauche. Cette fois, ils ne sauront plus. Tant pis: l'essentiel est que le peuple neuchâtelois le sache, lui; et il le saura, comme il a parfaitement compris, naguère, le «coup» des allocations familiales. On se retrouve, en effet, devant une initiative du même tonneau: aguicheuse,

mais irréaliste comme il n'est pas permis. Il peut paraître très séduisant, en effet à première vue, de suivre les propositions du POP: réduction variant de 6 à 50% de l'impôt sur le revenu des petits et moyens contribuables (jusqu'à 23 000 fr. de revenu imposable); déduction de 500 fr. pour les contribuables salariés; augmentation à 2000 fr. de la déduction sur le revenu de la femme du contribuable; augmentation à 500 fr. de la déduction pour frais professionnels; suppression de l'impôt sur le revenu des mineurs; déduction supplémentaire de 1500 fr. pour les rentiers AVS-AI; augmentation à 6% du taux réel de l'impôt sur la fortune: élévation du taux réel maximum de l'impôt sur le revenu.

Séduisant, oui, ce principe très simple: diminuer l'impôt des «petits» et se rattraper sur le dos des «gros»! Mais la progressivité de l'impôt existe déjà, dans le canton de Neuchâtel. Elle est même — et c'est grâce à l'action socialiste — l'une des plus marquées de Suisse. Actuellement, le canton de Neuchâtel est l'un des trois cantons suisses qui imposent le plus les revenus élevés (au-dessus de 50 000 francs) et l'un de ceux qui imposent le moins les faibles revenus (il est au dix-neuvième rang pour l'imposition des revenus de la classe de 8000 fr., au douzième dans la classe de 15 000 fr.). Dans ces conditions, le tout est de savoir si l'on peut aller plus loin pour l'instant. En tout cas, pas de la manière que préconise le POP. Les tâches qui attendent le canton dans les années à venir sont telles qu'il est exclu de pouvoir réduire les recettes de l'Etat, et plus encore, peut-être, celles des communes. Le POP lui-même en convient. Il aurait mauvaise grâce à ne pas le faire: les partis de gauche sont ceux qui exigent le plus de l'Etat; sous peine de sombrer dans la démagogie, ils doivent aussi promouvoir l'augmentation de ses recettes. Mais c'est aussi sombrer dans la démagogie que de sacrifier à la «politique du yaka»: «Y'a qu'à prendre l'argent où il est», «y'a qu'à taxer davantage les riches». Quel que soit notre désir de la modifier, la situation économique et fiscale actuelle de la Suisse est une réalité qu'on ne peut passer sous jambe. Cette situation est, entre autres, caractérisée par une vive concurrence fiscale entre les Etats confédérés. Déjà, notre canton, parce qu'il occupe la position que nous venons d'indiquer, se trouve plutôt défavorisé dans cette lutte. Si, dans l'état actuel des choses, il accroît encore la charge fiscale des gros revenus et des grosses fortunes, ces gros revenus et ces grosses fortunes auront tendance à s'évader vers des cantons qui leur sont plus favorables. Nous perdons encore plus la possibilité d'attirer chez nous des capitaines d'industrie. Or, nous avons besoin, pour assurer la prospérité générale, d'un canton industriellement développé, conformément à sa vocation; d'un canton où les emplois soient suffisamment nombreux et rémunérateurs. Le danger de l'initiative popiste est précisément qu'elle veut ignorer délibérément cette réalité de fait. Pourtant, ce sont bien, en définitive, les salariés qui auraient à souffrir d'une fuite des capitaux vers les cantons ayant un statut de «paradis fiscal». Les socialistes sont les premiers à préconiser activement et concrètement des réformes fiscales. Mais il faut, pour cela, suivre une démarche peut-être moins éclatante, moins électoraliste, en tout cas plus réaliste et plus efficace: supprimer d'abord le scandale de la concurrence fiscale, que ce soit entre communes ou entre cantons, harmoniser à l'échelon national les taux et les méthodes de perception des impôts, de façon que plus personne ne puisse échapper, dans quelque mesure que ce soit, à son juste et complet devoir de contribuable. C'est alors seulement que l'on pourra reprendre, sans risque de compromettre l'équilibre économique de telle région au détriment de telle autre, la question d'une progressivité encore accrue de l'impôt.

En attendant que porte ses fruits, le travail qui est en cours dans ce

sens, tant dans notre canton que sur le plan fédéral, un allègement de la charge fiscale des petits et moyens contribuables doit s'opérer par la correction de la progression à froid qui les frappe particulièrement. Cette correction ne porte-t-elle pas atteinte au développement économique neuchâtelois et à celui des communes? Ainsi, le Conseil d'Etat fait remarquer que l'une des demandes de l'initiative est déjà appliquée, à savoir l'augmentation à 500 fr. de la déduction pour frais professionnels. On sait d'autre part que le groupe socialiste du Grand Conseil a déposé trois importantes propositions. Deux devront être examinées par le Parlement, qui visent précisément à corriger la disparité fiscale des communes. La troisième, surtout, apportait une méthode efficace de correction de la progression à froid pour les petits et moyens contribuables. Elle a été acceptée, et d'ores et déjà a imposé au Conseil d'Etat des mesures qui prendront effet dans quelques mois. C'est pourquoi l'approbation que donnera vraisemblablement le Grand Conseil au rapport du Conseil d'Etat tendant à rejeter l'initiative popiste sans contreprojet ne sera pas inspirée, à la base, par les mêmes motifs selon qu'elle viendra du groupe socialiste ou des groupes bourgeois...

A moins que ceux-ci, tirant certaines leçons utiles de la situation politique, se décident soudain à travailler sérieusement, comme les socialistes, à l'élaboration d'une fiscalité moderne et juste.

Les quatre autres rapports sont d'ordre plus technique et, quoique importants, ne devraient pas susciter d'affrontement sur les principes. Nous vous les présenterons demain.

Michel-H. KREBS.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Examens de fin d'apprentissage

A la fin de mars et au début d'avril se sont déroulés les examens de fin d'apprentissage pour les apprentis de l'artisanat dans le Jura. Les examens des branches scolaires ont eu lieu dans les écoles professionnelles de Delémont, de Moutier, de Saint-Imier et de Tavannes, les épreuves pratiques comme de coutume dans les différentes usines, ateliers, chantiers et écoles professionnelles. Une innovation cependant: les mécaniciens de précision, au nombre de 102, ont été répartis, en dehors du Technicum cantonal de Saint-Imier, dans les usines Bechler et Tornos, à Moutier, Schaublin, à Bévillard. Les mécaniciens sur automobiles ont bénéficié dès cette année des locaux et des installations de l'Ecole professionnelle artisanale de Delémont.

Ce sont 484 candidats qui ont subi leur examen de fin d'apprentissage et il a fallu dénombrer 38 cas d'échec, soit 7,8%.

ro.

Le 4^e «sage» serait André Sandoz

Le bruit court avec insistance, à Berne, que ce serait en définitive sur André Sandoz, conseiller national, ancien président de la ville de La Chaux-de-Fonds, que se serait porté le choix du Conseil fédéral pour le remplacement de Pierre Graber au sein de la Commission confédérée des bons offices.

En effet, on sait que le poste de quatrième «sage» est devenu vacant par suite de l'élection de P. Graber au Conseil fédéral. Plusieurs noms de personnalités socialistes romandes avaient été avancés ces dernières semaines comme «papables», dont ceux de Fritz Bourquin et d'André Sandoz. Nommé à la direction des postes, le premier ne peut assumer une telle charge. Il semble maintenant que la nomination d'A. Sandoz soit imminente. Des négociations ont eu lieu entre le Conseil fédéral et l'intéressé qui aurait donné son accord. On attend une décision pour la semaine prochaine, vraisemblablement: le Conseil fédéral nommerait alors solennellement une nouvelle Commission confédérée des bons offices pour le Jura, qui serait composée des trois membres qui en faisaient partie jusqu'ici, à savoir MM. Petitpierre, Wahlen et Broger, et d'André Sandoz.

K.

Neuchâtel: 50^e année de présidence

L'assemblée des délégués de l'Union syndicale de Neuchâtel, mardi 9 juin 1970, a été consacrée à l'audition et à l'adoption des rapports statutaires, à la réélection du comité et à la désignation de nos diverses délégations. Pour la cinquantième année, Pierre Raymond-Sauvain a été réélu président; Francis Ermatinger conserve la vice-présidence et Marcel Choffat la caisse. Le secrétaire sera désigné ultérieurement. Un premier échange de vues a eu lieu au sujet du cinquantenaire de l'Union syndicale de Neuchâtel et environs qui sera célébré l'année prochaine.

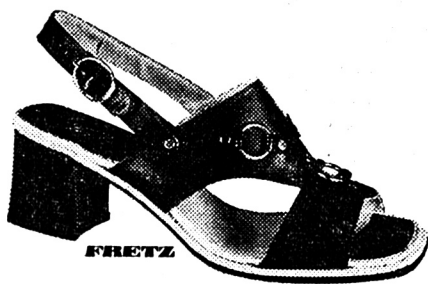
UN ENFANT BLESSÉ PAR UNE VOITURE. — Hier, à 10 h. 55, sur la route de Champvéveys, un automobiliste, malgré un coup de frein, n'a pas pu éviter de renverser le petit Alain Blumenstein, âgé de 7 ans. Ce dernier avait été poussé sur la chaussée par deux de ses petits camarades de jeu. La petite victime a eu la jambe droite fracturée, et elle a été hospitalisée à l'Hôpital Portalès.

LES PONTS-DE-MARTEL: Décès de M. John Perret. — M. John Perret, ancien président de commune, est décédé subitement à l'âge de 61 ans, alors qu'il assistait à une fête de famille, à Bourg-en-Bresse. Le défunt était fabricant d'horlogerie; il s'était beaucoup intéressé aux sociétés de développement de la région.

CORTAILLOD: Nouveaux conseillers généraux. — A la suite des démissions de M^{rs} B. Brigodot et de M. R. Jaccotet, nos camarades R. Hass et N. Barbey ont été proclamés élus au Conseil général. Nos félicitations.

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT. — Dans ses dernières séances, le Conseil d'Etat a nommé le citoyen René Meylan, conseiller d'Etat, en qualité de président de la Commission de l'Observatoire cantonal, président de la Commission cantonale des apprentissages, président de la Commission de surveillance de la Caisse cantonale neuchâtelaise d'assurance contre le chômage, président du Conseil de fondation du Service neuchâtelois de médecine du travail et d'hygiène industrielle, président de la Commission de surveillance de la Caisse cantonale de compensation pour allocations familiales, président de la Commission de l'Office économique cantonal neuchâtelois, président de la Commission consultative pour les questions d'ordre économique, membre de la Commission cantonale des horaires, en remplacement de Fritz Bourquin, conseiller d'Etat démissionnaire.

Sandalettes...
34.80



Modèle en cuir brun

Magnifique collection de printemps en stock

J. KURTH S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS

Place du Marché - Rue Neuve 4

VOYEZ NOS VITRINES

GENÈVE

75^e anniversaire de la Fédération des caisses maladie

C'est dans le magnifique cadre de l'Hôtel Intercontinental, à Genève, que la Fédération genevoise des caisses maladie fête son 75^e anniversaire.

En plus des délégués des caisses maladie et des sociétés affiliées, on notait la présence de nombreuses personnalités invitées. Parmi ces dernières, notre camarade Willy Donzé, président du Département de la prévoyance sociale et de la santé publique, représentant les autorités cantonales. Le Département fédéral de l'intérieur à Berne était représenté par l'OFAS en la personne de M. Naef, chef de la subdivision de l'assurance maladie. Le Grand Conseil genevois avait délégué notre camarade Alex Burtin, secrétaire du bureau; M. J. Egger, procureur général, était également présent, ainsi qu'une délégation de six membres du Lien familial, société mutualiste française.

La partie administrative fut très rapidement menée par M. R. Berthoud, président qui fut réélu à l'unanimité, pour une année.

Les rapports furent approuvés par tous les délégués, et pour terminer cette assemblée générale, plusieurs invités prirent la parole.

Le soir, un dîner réunissait les invités, les délégués et leurs épouses cordialement invitées.

Au cours de cette soirée, notre camarade Willy Donzé fit une remarquable allocution.

«... La mutualité, dit-il notamment, est l'une des expressions d'une tendance naturelle de l'homme: l'association en vue d'atteindre des objectifs qui dépassent les capacités et les moyens dont peuvent disposer les individus seuls.

» Cette tendance à l'association s'est concrétisée, notamment à la fin du siècle dernier, par la création de nombreuses petites sociétés de secours mutuels. Ces sociétés étaient, le plus souvent, le reflet d'entités bien déterminées représentant soit des milieux de travail, soit des milieux géographiques, soit encore, tout simplement des groupements de personnes ayant des aspirations communes...

»... Avec les progrès considérables réalisés au cours des vingt-cinq dernières années par les sciences en général et la médecine en particulier est enfin née la possibilité de soustraire les hommes à un nombre de plus en plus grand de maladies et à leurs conséquences sur le plan physique, organique, mental et matériel.

» Ces progrès n'ont cependant un

PMI: Le Parti du travail aussi!

Tout comme le Parti socialiste genevois l'a fait hier, le Parti du travail annonce dans un communiqué qu'il envisage de lancer un référendum selon la décision que prendra le Grand Conseil le 19 juin.

TIRS MILITAIRES

Les prochains tirs militaires auront lieu les 13 et 14 juin, au stand de Bernex: samedi matin, samedi après midi et dimanche matin; société: Fraternelle de Bernex. Au stand de Jussy: dimanche matin. Au stand de Satigny: samedi matin, dimanche matin. Au stand de Versoix: dimanche matin.

Promenades-visites de la vieille ville

Sous le patronage de l'Office du tourisme de Genève, les promenades-visites de la vieille ville conduites par des guides diplômés reprendront tous les lundis, mercredis et vendredis, de 17 à 19 h., et le samedi matin, de 10 à 12 h., dès le 15 juin et jusqu'à la fin de septembre.

Départ: porte principale de l'Hôtel-de-Ville (en face de l'arsenal). Vente de billets: Office du tourisme, place des Bergues 3, et magasin de tabac, Grand-Rue 37.

Memento genevois

THÉÂTRE DE L'ATELIER (rue du Temple 5, tél. 32 20 40): 20.30 précises, «Feraï», par l'Odin Teatret (dir. Eugenio Barba), présenté par le Carrel des théâtres dramatiques de Genève.
ROTONDE DU QUAI DU MONT-BLANC: 20.45, Fanfare municipale de Plainpalais.



sens que s'ils contribuent à améliorer la condition humaine et s'inscrivent dans un contexte d'avancement social.

» Sur le plan de l'assurance maladie, il en est résulté la nécessité d'un groupement des forces mutualistes, d'abord à l'échelon des caisses maladie elle-mêmes, puis des fédérations cantonales et régionales...

»... Puis, faisant un saut de vingt-cinq ans, nous amenant en 1945, nous apprenons par la bouche de M. Jean Uhler, alors président de la Commission des tarifs, qu'après une nouvelle année de travaux consacrés à la révision du tarif médical, la fédération est enfin arrivée au bout de ses peines. Des remerciements sont tout spécialement adressés à M. François Gency, secrétaire, qui a tenu le protocole de toutes les relations avec le corps médical et — est-il ajouté — «comme les» pourparlers durent depuis des années, c'est dire que le dossier est volumineux...

» En cette année 1970, la même situation se retrouve. Caisses maladie et médecins s'efforcent de rétablir une entente conventionnelle, propre à permettre le jeu normal de l'assurance maladie selon la LAMA et à mettre fin au régime de l'accord provisoire actuel...

»... Il est délicat d'émettre des vues sur l'avenir de l'assurance maladie

dans notre canton, car cet avenir est étroitement conditionné par les décisions qui seront prises, sur le plan fédéral, lorsque la commission d'experts nommée pour examiner la révision totale de la LAMA aura rendu son rapport ou qu'une suite aura été donnée à l'initiative présentée par le Parti socialiste suisse. Pour l'immédiat et pour parfaire l'appareil mis en place dans notre canton, une commission — à laquelle la fédération a, bien entendu, été priée de désigner des représentants — étudiera sous peu le problème des soins aux personnes âgées, donnant suite ainsi à une motion présentée par le D^r Roger Audéoud, ancien député. C'est dire qu'une fois encore la collaboration de la fédération sera précieuse. Il m'apparaît qu'un des buts d'un régime d'assurance digne de ce nom doit être de contribuer efficacement à l'accès de tous aux soins médicaux, indépendamment des questions d'âge, réduisant ainsi le déséquilibre des niveaux de vie entre les diverses catégories d'individus.

» C'est dans la certitude que votre fédération est prête à œuvrer dans ce sens, pour le plus grand bien de la communauté genevoise, que je lui souhaite, selon la tradition, longue vie et prospérité.»

Mad. BOCQUET.

La parole est à nos lecteurs

L'Union famille-école et le Cycle d'orientation

A Chavanne a brisé l'immobilisme

On nous écrit:

La très intéressante série d'articles traitant de l'histoire du Cycle d'orientation a vivement intéressé l'Union famille-école, laquelle, pour citer un article paru dans le «Peuple», le 25 janvier 1962:

«... a nommé, il y a bientôt deux ans, une grande commission pour étudier le plan de réforme de l'enseignement. Cette commission, au cours de dix-huit réunions, a entendu les vues du Département de l'instruction publique, des enseignants primaires, secondaires et universitaires, des organisations de jeunesse, du Bureau de formation professionnelle ainsi que de psychologues, médecins et représentants de milieux professionnels. Au terme de ces études, la commission a publié son rapport... et a formé une table ronde composée des différents groupements qui ont préparé des mémoires sur le plan de réforme.

» Une des conclusions majeures à laquelle la commission est arrivée, c'est que la réussite d'un plan scolaire exige la collaboration du grand public — des parents, des contribuables, des milieux ouvriers et professionnels. Elle doit répondre aux désirs des parents, des enseignants, des employeurs et des travailleurs, ainsi qu'aux exigences du monde moderne.»

Ce fut pour l'UFE une grande satisfaction lorsque le nouveau chef du Département de l'instruction publique, André Chavanne, fit la première annonce publique de ses plans de réforme, le 2 février 1962, devant la salle comble de l'aula de l'Université, à une séance organisée par l'UFE sous le titre: «L'école de demain».

«Une bombe!» proclama la «Suisse», le lendemain. «Une séance qui fera date!» imprima la «Tribune», qui,

avec tous les autres journaux de Genève, reprit les paroles: «Mesdames, messieurs, la première étape de la démocratisation des études est prévue pour l'automne prochain!» Et M. Chavanne d'ajouter que s'il a choisi de faire cette importante déclaration à la séance de l'UFE, c'était «parce que rien de valable ne peut s'élaborer sans la collaboration des parents».

Le rapport de l'UFE, traité par les journalistes, de «révolutionnaire» et «d'avant-garde» (voir notamment le «Courrier» du 24 octobre 1961), réclamait la démocratie à tous les niveaux de l'école: participation des élèves et des parents par le moyen d'associations reconnues par les autorités, réorganisation de la Conférence de l'instruction publique (ou son remplacement par une commission de l'enseignement), pour permettre une représentation équitable des parents, des élèves, des enseignants et des milieux économiques (ouvriers et patronaux), création de cantines scolaires, de classes de rattrapage, une attention accrue aux activités extra-scolaires (sports, loisirs, etc.).

S'il reste bien à faire pour compléter tout le programme, l'UFE salue les grands progrès faits depuis neuf ans. Son comité est heureux de s'associer à ceux qui rappellent la création du Cycle d'orientation dont le départ est dû, sans contradiction possible, au dynamisme d'André Chavanne, qui a eu la force de volonté de briser l'immobilisme et de trancher dans le vif pour faire aboutir, enfin, les idées généreuses qui germaient depuis tant d'années.

Pour l'Union famille-école: la vice-présidente, Pearl Grobét-Secrétan.

Les syndicats FOBB s'opposent au système des saisonniers

Le comité de section et les délégués des syndicats du bâtiment

expriment leur satisfaction des résultats de la votation fédérale de dimanche dernier, concernant la surpopulation;

remercient les nombreux syndiqués qui, malgré leur conviction de voter oui, ont accepté néanmoins de s'exprimer différemment, autant par discipline syndicale que par sentiment de fraternité à l'égard de leurs camarades de travail de nationalité étrangère;

constatent que, compte tenu des faits, la grande majorité du peuple suisse a approuvé la position prise par les délégués des syndicats depuis de nombreuses années contre l'appel abusif des travailleurs étrangers;

déclarent que les syndicats FOBB sont fermement décidés à défendre les droits à la stabilité et à la sécurité de l'emploi des travailleurs

du bâtiment de toute nationalité qui sont établis en Suisse;

s'opposent avec énergie au système de l'emploi de saisonniers qui, outre qu'il est inhumain, ne peut que créer l'insécurité parmi les travailleurs, favoriser les abus des employeurs et permettre au gouvernement de tricher sur les contingents comme cela a été fait précédemment;

insistent pour que les ouvriers étrangers partis volontairement ne soient pas remplacés, afin de réduire progressivement, sans heurts et dignement, la surpopulation dans notre pays;

affirment que le nombre des travailleurs du bâtiment en Suisse est largement suffisant pour la construction de logements, à condition d'établir un ordre de priorité des besoins et d'éviter les gaspillages d'énergie et de finances dans les immeubles spéculatifs.

HABILLEZ-VOUS ÉLÉGANT SPORTIF, PRATIQUE, CHEZ

NOUVELLE ADRESSE

17, rue DANCET

Téléphone 24 32 02

(Facilités de parking)



Département de l'instruction publique

Cours professionnels commerciaux Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat

Inscription des nouveaux apprentis

Le Département de l'instruction publique rappelle que les apprentis ont l'obligation de suivre un enseignement professionnel pendant toute la durée de leur apprentissage, quel que soit leur âge.

En conséquence, les nouveaux apprentis doivent venir s'inscrire le 24 juin 1970, de 14 à 16 h., et le 25 juin 1970, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.,

à l'Ecole supérieure de commerce, rue de Saint-Jean 62 pour le commerce, l'administration et la vente

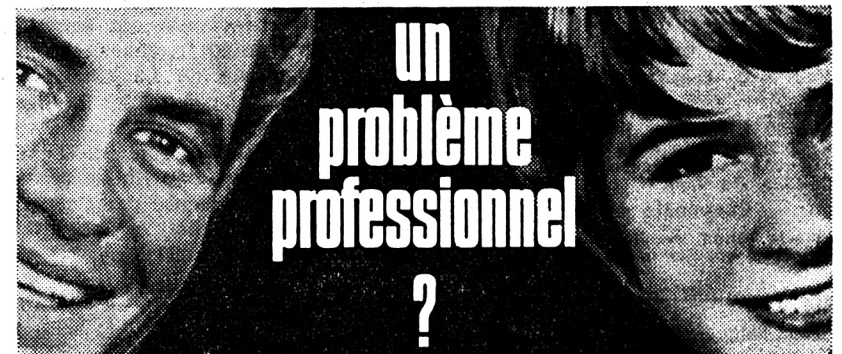
à l'Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat, quai de la Poste 14 pour l'industrie et l'artisanat

En application du règlement du Conseil d'Etat du 2 avril 1968, un dépôt de quarante francs est exigé à l'inscription, en garantie du matériel et des manuels scolaires délivrés en prêt durant l'apprentissage.

Remarque concernant l'Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat: Ecole professionnelle supérieure.

Conformément aux directives de l'Office fédéral pour l'industrie, des arts et métiers et du travail, les élèves provenant du 9^e degré de scolarité au moins et obtenant des résultats suffisants auront la possibilité de bénéficier d'une demi-journée supplémentaire de cours à option avec l'accord de leur employeur.

Le conseiller d'Etat chargé du Département de l'instruction publique: André CHAVANNE



L'Ecole Polytechnique par Correspondance vous aidera à le résoudre en mettant à votre disposition,



dans le cadre d'un recyclage ou d'une reconversion, son expérience et ses méthodes d'enseignement.

SCIENCES ET TECHNIQUES:

- CALCUL PROFESSIONNEL
- MATHÉMATIQUES
- ÉLECTROTECHNIQUE + TÉLÉPHONE
- RADIO TECHNIQUE
- TÉLÉVISION + COULEUR
- ÉLECTRONIQUE
- TÉLÉCOMMUNICATIONS
- ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE
- TECHNIQUE DIGITALE ET ANALOGIQUE
- COMPOSANTS INTÉGRÉS
- MÉCANIQUE D'ATELIER
- AUTOMATISATION
- MÉCANIQUE AUTO
- DIESEL
- THERMODYNAMIQUE
- DESSIN TECHN. INDUSTRIEL

● DESSIN TECHN. BÉTON ARMÉ

- GÉNIE CIVIL + CALCULATION
- LABORANT CHIMISTE
- TECHNICIEN CHIMISTE
- VENTE ET MANAGEMENT
- COMMERCIALISATION:
- ORTHOGRAPHE
- STENO AIMÉ PARIS
- STENO PREVOST-DELAUNAY
- CORRESPONDANCE FRANÇAISE ET ALLEMANDE
- COMPTABILITÉ
- TECHNIQUE DE VENTE
- SECRETARIAT
- ALLEMAND
- ANGLAIS
- ITALIEN
- ESPAGNOL

EPC met à votre disposition des laboratoires, ateliers, plus un enseignement individuel par correspondance sous contrôle d'ingénieurs et d'experts aux examens fédéraux de capacité.

DIPLOME Sans examens: attestation d'études Avec pratique et examens: diplôme de capacité

GENÈVE MONTREUX - ZÜRICH - MILAN - PARIS - BRUXELLES - AMSTERDAM

BON à envoyer à

Ecole polytechnique par Correspondance, 1207 Genève Avenue de Frontenex 8 Tél. (022) 31 05 12 - 35 93 88

Je désire recevoir les renseignements sur le(s) cours de: _____

Nom: _____ Prénom: _____ Né(e) en: _____

Profession: _____ Tél. privé: _____ Tél. prof.: _____

Adresse exacte (No postal): _____

CHRONIQUE VAUDOISE

Libres opinions

Renens: Après l'initiative du 7 juin

A l'eau-z-Anne!

En lisant les résultats globaux du canton de Vaud, on pourrait être tenté de juger que la bonne majorité des électeurs sont satisfaits de leur sort, qu'ils sont satisfaits du développement de l'industrie dans le canton de Vaud.

En y regardant de plus près, on s'aperçoit que la région où l'industrie est la plus dense a voté en majorité oui à l'initiative. C'est le cas des communes de Bussigny, de Chavannes, de Crissier, d'Ecublens, de Renens qui représentent le groupe industriel le plus important du canton.

Ce résultat indique, pour ceux qui voudraient bien y prendre garde, que l'égoïsme des industriels n'est pas le seul critère dont les autorités ont à tenir compte, mais que les habitants ont aussi le droit d'être entendus. Il y a contradiction entre ce qui est sorti des urnes et l'attitude de tous les partis, des communistes aux radicaux, qui ont daubé sur l'initiative, clamant que voter oui, c'était se mettre au ban de la société, c'était être xénophobe. En tant que parti socialiste, les sections locales de ces communes sont restées muettes.

Pourtant dans ces localités, les élections pour le renouvellement des autorités communales n'attirent pas 50% des électeurs. L'initiative du 7 juin en a amené 70%. Ce fait devrait conduire les partis politiques à une très grande modestie; ils n'ont pas eu le courage d'aborder la situation de notre région, ils ne se sont pas exprimés face à la pénurie de logements à l'augmentation des loyers, problèmes directement liés à l'initiative. Les électeurs de condition modeste n'ont reçu aucune assurance ferme pour quoi que ce soit et leurs conditions de travail ont été purement ignorées. Notons au passage que dans les ateliers et les usines de Renens occupent plus de cinq à six personnes, 42% des postes de travail sont occupés par des employés et des ouvriers étrangers, ce qui a permis au patronat

de faire taire toute velléité de prétention du personnel suisse. Les derniers jours qui ont précédé la votation ont vu un léger réveil des syndicats qui ont compris, un peu tard, qu'ils faisaient le jeu du patronat de l'industrie.

Quant aux collectivités de ces communes, placées devant de lourdes tâches d'investissement pour leurs écoles, routes et équipement sportif, ce n'est ni du côté des parlements cantonaux, encore moins du fédéral qu'elles ont reçu le moindre espoir d'appui par une fiscalité modifiée. Tout au plus peut-on se rappeler que les associations de banquiers ont toujours prôné la limitation des dépenses des collectivités publiques.

Aujourd'hui, pour les communes industrielles comme les nôtres, la vraie question est:

Par l'emprunt à taux raisonnable ou par l'impôt, les industries sont-elles prêtes, à travers leurs comparaisons les banques, à faire leur part en fournissant les capitaux pour construire des logements, des écoles et des routes, pour épurer l'air et l'eau, autant de nécessités créées par leur extension sans limite, possible grâce à l'apport de main-d'œuvre étrangère.

Par ailleurs, si au sein de la majorité du Conseil fédéral il reste un peu de bon sens, c'est le moment qu'il soit utilisé à planifier un minimum de choses pour savoir ce qui est absorbable ou non. C'est aussi le moment pour cette autorité de sortir de sa tour d'ivoire et d'écouter de plus près l'électorat.

Une initiative pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple serait-elle nécessaire pour obtenir de ces messieurs qu'ils daignent s'approcher des citoyens qu'ils prétendent représenter?

En proposant de rejeter l'initiative qui, reconnaissons-le, était trop rigide, le Conseil fédéral et les Chambres auraient dû faire un contreprojet

pour s'expliquer sur leur ligne politique. Sont-ils en mesure de le faire après coup? Ce ne sont en tout cas pas les palabres des Chambres fédérales et de la majorité radicale-conservatrice sur la protection des locataires qui m'inspirent la moindre confiance.

Espérons que le Parti socialiste et les syndicats auront la force d'entreprendre quelque chose sans glisser dans trop de compromis.

Le Renanais.

Parcage supprimé

A partir du 12 juin, le parcage des véhicules dans la partie supérieure de l'avenue de Beaulieu sera supprimé. Cette mesure permettra une meilleure fluidité du trafic.

Concert de la fanfare municipale L'Avenir

Malgré la fraîcheur de cette soirée du vendredi 7 juin, nombreux furent

les auditeurs à se déplacer au parc de Valency pour assister au concert donné par la fanfare L'Avenir que préside notre camarade Edmond Lavanchy. Il faut dire qu'il s'agit d'un puissant corps de musique, dont la réputation n'est plus à faire, puisqu'il a remporté un premier prix l'an dernier au concours de Zurich.

Sous la direction de M. J.-L. Schmitt, à l'enthousiasme communicatif, l'Avenir a présenté un programme varié et intéressant, exécuté avec précision et netteté. En particulier le solo de cornet et les prouesses des cinq trombones à coulisse ont fait de ce concert un régal, non seulement pour les amateurs de fanfares, mais aussi pour les autres mélomanes. Prochainement, nous aurons d'ailleurs l'occasion de vous parler plus en détail de cette fanfare.

Près de 60 000 hausses de loyers

Sur le territoire communal, 26 500 appartements sont encore soumis à la surveillance des loyers. L'Office communal du logement a reçu jusqu'au 31 mai 59 246 notifications de hausses. C'est dire que, très souvent, plusieurs hausses ont été notifiées pour le même appartement. Ces notifications de hausses n'ont été suivies que de 1743 oppositions, dont 1292 ont été maintenues, ce qui représente le 2,18%. L'Office communal du logement a liquidé à ce jour 1191 oppositions qui ont abouti à 752 conciliations et à 439 non-conciliations. De surcroît, ledit office a transmis à l'Etat, pour taxation, 3181 dossiers de hausses apparemment excessives.

COMMUNE DE NYON

LA MUNICIPALITÉ MET AU CONCOURS DEUX POSTES

D'AGENTS DE POLICE

Conditions: âge maximum 30 ans; être incorporé dans l'armée; justifier d'une bonne conduite; posséder une bonne instruction avec, si possible, des connaissances de la langue allemande; taille 170 cm., constitution robuste; être titulaire du permis de conduire pour automobiles.

Traitement: selon statut du personnel; allocations de renchérissement, de ménage et d'enfants; indemnité pour service de nuit et irrégulier.

Entrée en fonction: dès que possible ou à convenir.

Pour tous les renseignements complémentaires, s'adresser au commissaire de police, tél. (022) 61 16 21.

Les offres manuscrites accompagnées d'un bref curriculum vitae, références, livret militaire et d'une photo, doivent parvenir au

GREFFE MUNICIPAL
Place du Château 3
1260 NYON

jusqu'au 27 juin 1970.

LA MUNICIPALITÉ

Deux petits questions de G. Baechtold

G. Baechtold, conseiller national, a posé les deux petites questions suivantes au Conseil fédéral:

EXPORTATION D'ARMES EN FRAUDE AVEC LA LÉGISLATION FÉDÉRALE

Où en est actuellement l'enquête pénale menée sur l'affaire Bührle, dont le procureur de la Confédération a été saisi en décembre 1968? Y a-t-il eu déjà inculpation? Sinon pourquoi ce retard? Si oui, quels sont les inculpés?

MATÉRIEL DE GUERRE PASSANT ILLÉGALEMENT PAR LA SUISSE

Selon la presse, le 24 janvier 1970, sur l'aéroport de Genève-Cointrin, «les autorités douanières suisses ont

procédé à un contrôle de fret en transit transporté par un avion de la compagnie israélienne El-Al et sont tombées sur un important envoi de matériel de guerre qui devait être dirigé sur Tel-Aviv. Il s'agit de pièces de rechange pour des avions de chasse américains Phantom. Une autorisation de transit n'avait pas été demandée. Le ministère public fédéral a ouvert une enquête et a séquestré préventivement l'envoi».

Le 6 février 1970, on découvrait de même, à l'aéroport de Zurich-Kloten, du matériel de radar devant être expédié de la Suisse vers Israël.

Où en est l'enquête du ministère public fédéral à ce sujet? Qu'est-il advenu des armes et des pièces confisquées et l'ont-elles été définitivement?

ÉCOLE NORMALE DE LAUSANNE

Classes de formation pédagogique pour maîtres et maîtresses primaires

Ouverture des cours: lundi 26 octobre 1970.

Durée des cours: un an et demi.

Titres exigés: baccalauréat, certificat de maturité ou diplôme de culture générale délivré par un gymnase (pour les jeunes gens, avec mention scientifique seulement) ou titre jugé équivalent.

Age minimum d'admission: 18 ans.

Délai d'inscription: 5 septembre 1970.

S'adresser au secrétariat des classes de formation pédagogique, route du Signal 11, 1018 Lausanne, tél. (021) 23 05 48.

WILLIAM'S LIQUOR
LIQUEUR FINE DE POIRE
MORAND - MARTIGNY

TÉLÉPHONE PERMANENT: 22 42 54

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

HORLOGERIE BIJOUTERIE
O. MEYLAN
20 rue de l'Âle, 20
TÉL. 22 36 90 - LAUSANNE



Chrysanthèmes de pleine terre

au «GARDEN CENTER»
de Denges (entre Morges et Lausanne)
Roger Blondel
Ouvert du mardi au samedi

Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Technicolor - Parlé français
Un grand film d'action avec le plus célèbre héros du western, Giuliano Gemma (Montgomery Wood)
UN PISTOLET POUR RINGO
avec Fernando Sancho, Hally Hammond, Nieves Navarro - Un film de D. Tessari

Athénée Tél. 23 24 12

14.00, 17.15, 20.30 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.30
Le plus grand western de tous les temps! Charles Bronson, Claudia Cardinale, Henry Fonda dans
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
réalisé par le grand maître S. Leone
Panavision Technicolor Parlé franc

Atlantic Tél. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 14 ans
Samedi, nocturne à 23.00
Un film de Léo Joannon - Eastmancolor
LES ARNAUD
«Un très grand film, un très grand Bourvil.» («Le Figaro»)
Avec Adamo, Christine Delaroché et Michel de Ré

Bel-Air Tél. 23 53 12

14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
Première suisse romande
Un «policier» sensationnel
Jerry Cotton, l'as du FBI, trouve-t-il...
L'HOMME A LA JAGUAR ROUGE
avec George Nader
En couleurs - Parlé français

Bourg Tél. 22 86 22

En franc.: 14.30, 19.00, 21.00 18 ans
En angl.: 17.00
Plus de ciné-lunch jusqu'en automne
Le film à voir et à revoir! 8 oscars!
TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES
avec Burt Lancaster, Montgomery Cliff, Frank Sinatra - Faveurs susp. à 21.00
Prix: Fr. 4.-, 5.-, 6.-

Capitole Tél. 22 51 32

14.15, 17.00, 20.30 16 ans
Samedi, nocturne à 23.15
LA FOLLE DE CHAILLOT
d'après la pièce de Jean Giraudoux
Katharine Hepburn, Yul Brinner, Donald Pleasence, Danny Kaye
Technicolor

Colisée Tél. 32 51 25

En franc.: 14.30, 20.30 16 ans
En angl.: 17.15 (s.-t.)
Anthony Quinn dans le meilleur rôle de sa carrière! Le film extraordinaire de Michel Cacoyannis
ZORBA LE GREC (ZORBA THE GREEK)
Musique de Mikis Theodorakis, avec Alan Bates et Lila Kedrova

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Un film érotico-comique
JEUNES FILLES BIEN... POUR TOUS RAPPORTS
Douze filles en folle contre un homme sans défense - Un film en sexy color
Parlé français

Georges V Tél. 25 43 31

14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
Première suisse - 4e semaine
Michel Piccoli et Romy Schneider dans le film de Claude Sautet
LES CHOSES DE LA VIE
N'iriez-vous voir qu'un film dans l'année que ce serait celui-ci qu'il faudrait choisir
Faveurs supprimées

Lido Tél. 23 21 44

14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
2e semaine
Catherine Deneuve est
TRISTANA
de Luis Bunuel - Un monument!
En couleurs - Faveurs supprimées

Métropole Tél. 23 62 22

14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Sam., nocturne à 23.15
2e semaine
CONTES DE GRIMM POUR GRANDES PERSONNES
Un film de Rolf Thiele. Un film sensuel et libertin recommandé à tous ceux qui savent savourer d'un cœur souriant les plaisirs de l'existence.

Palace Tél. 22 13 30

14.30, 17.30, 20.30 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.30
Le nouveau Costa-Gavras, le réalisateur de «Z»!
L'AVEU
avec Yves Montand et Simone Signoret
Scénario, adaptation et dialogues de Jorge Semprun - Fav supprimées

Romandie Tél. 23 47 64

14.30, 20.30 18 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Le chef-d'œuvre incontesté de Jean-Pierre Melville - Lino Ventura et Paul Meurisse dans
LE DEUXIÈME SOUFFLE
C'est la «résurrection» d'un truant nommé Lino Ventura!

Corso-Renens Tél. 34 00 35

20.30 18 ans
Claudia Cardinale dans
LE COCU MAGNIFIQUE



Au Vieux Stand Lutry

R. CACHEMAILLE

Dans un cadre reposant des repas soignés à des prix étudiés

En Jordanie, la « lutte fratricide » se poursuit Hussein cède du terrain

S'il tient à son régime le roi Hussein de Jordanie doit se séparer de quatre de ses plus proches collaborateurs, a déclaré jeudi soir la radio d'El Fatah émettant du Caire.

La radio réclame la destitution du général Charif Nasser bin Jamil, commandant en chef des forces armées jordaniennes et oncle du roi, du général Zeid bin Shaker, commandant de la division blindée, du général Mohammed Rasoul al-Kilani, ancien ministre de l'Intérieur et chef de la Sûreté et de l'ancien premier ministre Wasfi al-Zell.

Radio-Amman a annoncé que le roi Hussein avait accepté la démission des généraux Nasser ben Jamil et Zeid ben Shaker. Le roi hachémite a pris personnellement les fonctions de commandant en chef des forces armées à la place du général ben Jamil. Par ailleurs Radio-Amman a donné jeudi soir le nom du nouveau commandant de la division des blindés jordaniens. Il s'agit du colonel Kasseb al-Sokhour.

Selon des voyageurs arrivés jeudi à Beyrouth, venant d'Amman, le roi Hussein a été légèrement blessé mardi dernier lorsque des commandos ont tendu une embuscade contre sa voiture, à Suweilah, à l'ouest d'Amman.

D'autre part, toujours selon des voyageurs, Amman présentait jeudi l'aspect d'une ville morte. Les rues de la capitale dont la population est de 500 000 habitants étaient à peu près désertes. Seuls des feddayins qui contrôlent toujours le centre de la ville y déambulaient. Les boutiques et les bureaux étaient fermés. Les habitants sont restés chez eux, craignant d'être pris entre deux feux.

L'armée maintient son emprise sur les faubourgs de la capitale et aux abords des palais royaux et d'autres

centres névralgiques. Des tirs d'artillerie et des rafales d'armes automatiques ont été entendus par intermittence au cours de la journée, ont poursuivi les voyageurs.

De nouveaux combats ont eu lieu dans la journée près de la station de radio, dans les faubourgs d'Amman. La radio est défendue par les tanks de la troisième division blindée du général Shaker. Les commandos ont perdu un grand nombre d'hommes, au cours de leur attaque précédente, mercredi soir, avant de battre en retraite vers minuit, déclarent les voyageurs arrivés à Beyrouth.

Les hôpitaux sont remplis de morts et de blessés. La situation y serait très grave, des dizaines de blessés mourant en raison du manque d'eau, d'électricité, et aussi de sang pour les transfusions.

Par ailleurs, les voyageurs rapportent que six camions remplis de soldats de l'armée syrienne ont pénétré en Jordanie, événement que l'on relie à la menace proférée par Damas de soutenir les commandos jusqu'au bout face au régime du roi Hussein.

A Damas, l'organisation El Fatah a déclaré que ses commandos ont attaqué la garde du palais royal à la roquette, étant donné que la garde royale avait poursuivi ses tirs contre une dizaine de camps de réfugiés dans la région d'Amman.

M. Abdelaziz Bouteflika, ministre des Affaires étrangères d'Algérie, est arrivé jeudi soir à Amman pour tenter d'assurer la médiation entre le roi Hussein et les commandos palestiniens. Une nouvelle fois, cette nuit, on annonçait un accord de cessez-le-feu, mais celui de la nuit précédente n'avait pas eu beaucoup d'effet...

L'agitation sociale renaît en Italie

Hôpitaux partiellement paralysés, examens scolaires renvoyés aux calendes grecques, ultimes préparatifs pour la grève de quarante-huit heures des fonctionnaires: l'agitation sociale, suspendue pendant la « trêve préélectorale », reprend en Italie.

Les médecins assistants des hôpitaux ont commencé jeudi une grève nationale de dix jours pour protester contre le retard apporté à l'application de leur convention nationale de travail, signée il y a plus de deux mois. Seuls les services d'urgence sont assurés.

Dans l'enseignement, la tentative du ministre d'apaiser les professeurs a fait long feu. Si le ministère a suggéré de renvoyer les examens au 26 juin dans l'attente d'un accord, les syndicats, eux, ont maintenu purement et simplement la grève des exa-

mens. Ils expliquent leur intransigeance par le fait que la restructuration des carrières et les avantages salariaux promis depuis des mois n'ont pas encore été appliqués.

A partir du lundi 15, il n'y aura plus de trains ni de courriers pour les Italiens pendant quarante-huit heures. Si les « petits fonctionnaires » débraient pour obtenir de meilleurs salaires et une réorganisation de la fonction publique, les « grands » — les cadres — s'agitent pour conserver et renforcer ce que les premiers appellent des « positions de privilège » et menacent de déclencher de nouvelles grèves.

Enfin, des arrêts de travail sont prévus pour les jours à venir dans des entreprises commerciales, dans certaines industries chimiques et dans la presse pour les typographes et les télétypistes.

« Ouverture à l'Est »: Bonn très ferme

Dans un communiqué, publié après une réunion du cabinet, le gouvernement de coalition du chancelier Willy Brandt a écarté l'hypothèse selon laquelle il envisagerait la dissolution du Parlement.

Le communiqué a souligné: « Le gouvernement a devant lui un programme portant sur quatre ans, et a l'intention de le mettre en application complètement. »

Le gouvernement répond ainsi à la suggestion de M. Herbert Wehner, le leader parlementaire des sociaux-démocrates, qui avait demandé à la

coalition socialiste-libérale de mettre à l'épreuve de nouvelles élections, si nécessaire, l'initiative qu'elle a engagée en vue d'améliorer les relations avec l'Europe orientale.

Le communiqué du gouvernement laisse entendre toutefois que celui-ci ne reculerait pas devant des élections, ne serait-ce que pour rappeler à l'opposition chrétienne-démocrate que le soutien de l'opinion publique envers sa politique est beaucoup plus large que la majorité dont dispose actuellement la coalition au Bundestag.

« Soyuz 9 »: Un mois dans l'espace?

On procéderait, en vol, à une relève de l'équipage

Le vaisseau cosmique soviétique « Soyuz 9 » restera environ un mois dans l'espace, si son appareillage de bord donne satisfaction, apprend-on de source généralement bien informée. Toutefois, les cosmonautes Nicolaliev et Sevastianov pourraient être « relevés » dans trois jours par un nouvel équipage qui prendrait place à bord de « Soyuz 10 », qui serait lancé dimanche ou lundi.

Le « père de la révolution russe » est mort

Alexander Feodorovitch Kerenski, qui fut pendant quatre mois chef du Gouvernement russe, entre la chute de Nicolas II et la révolution bolchévique de 1917, est mort jeudi à New York. Il était âgé de 89 ans. Il a passé les trente dernières années de sa vie aux Etats-Unis, écrivant et donnant des conférences sur l'Union soviétique. Né le 9 avril 1881 à Simbirsk (aujourd'hui Oulianovsk), Kerenski succéda au prince Iov, à la tête du Gouvernement provisoire russe, au lendemain de la révolution de mars 1917, qui renversa Nicolas II. Il accéda au pouvoir en juillet et, en novembre, il était renversé à son tour par les bolchévistes. Il s'enfuit de Petrograd après la révolution d'octobre et gagna Paris, où il resta jusqu'en 1940, avant de se réfugier définitivement aux Etats-Unis.

ARGENTINE: RETOUR DE MANIVELLE...

Depuis qu'en septembre 1955, la marine et l'aviation débarquèrent le général Peron, dictateur césarien au prestige quelque peu usé par dix années de pouvoir, l'histoire politique de l'Argentine n'est qu'une longue succession d'essais éphémères pour rétablir certaines formes démocratiques et de coups d'Etat militaires poussant vers le pouvoir — de préférence personnel — quelque général à trois ou quatre étoiles.

En mars 1962, l'armée renverse le gouvernement Frondizi après des élections marquées par une forte poussée péroniste. Suit une trouble période, où alternent les complots de l'aile extrême-droitière de l'armée et les tentatives de mettre en place un gouvernement durable.

En juillet 1963, le docteur Illia

accède à la résidence, faisant preuve d'indulgence pour les « justicialistes » (prônant aujourd'hui le péronisme sans Péron). Leurs voix furent à nouveau déterminantes lors des élections de mars 1965.

En juin 1966, nouveau pronunciamiento aboutissant à la mise en place du général Onganía, qui multiplia les promesses: celles d'établir en Argentine des mœurs plus libérales; celle de redresser la situation économique; celle d'établir un régime stable.

On sait qu'il a échoué sur les trois points, tant est-il qu'il eût jamais l'intention d'y réussir, et, juste retour des choses, ceux-là même qui l'avaient mis à la tête du pays l'ont destitué, à l'issue d'une crise dont l'enlèvement du général Aramburu n'aura été que l'élément le plus mystérieux.

Une fois de plus, l'armée aura donc fait la loi en Argentine, promettant pour justifier son action des élections générales et le retour à des institutions républicaines.

Si le général Lanusse, dont on parle beaucoup depuis une bonne année, était désigné par ses pairs, il n'est pas impossible que ce conservateur de type classique tente en effet de donner à l'Argentine ne fût-ce qu'une façade de légitimité. Mais, les choses étant ce qu'elles sont et n'offrant finalement le choix qu'entre deux fascismes, celui de Peron ou celui d'une junte, ou deux extrémismes, celui de l'extrême-droite radicale ou d'une gauche révolutionnaire en fait encore mal implanté, on ne voit guère la grande nation latino-américaine sortir du cercle vicieux où elle n'a cessé de se complaire.

Nouvel enlèvement d'un ambassadeur allemand: Au Brésil, cette fois

M. Ehrenfried von Holleben, ambassadeur d'Allemagne fédérale au Brésil, a été enlevé jeudi soir par un groupe d'inconnus, a annoncé le secrétariat de l'Etat de Guanabara.

Malgré que la voiture de l'ambassadeur fut escorté par un véhicule de la police brésilienne avec quatre policiers, les ravisseurs sont parvenus à entourer l'automobile de l'ambassadeur. Une fusillade éclata, au cours de laquelle deux personnes furent tuées: le chauffeur de l'ambassadeur et une autre personne. On pense qu'il s'agit d'un policier qui se trouvait dans la voiture de la police.

M. von Holleben est âgé de 61 ans. Il est en fonction comme ambassadeur de l'Allemagne fédérale au Brésil depuis février 1966. Depuis l'assassinat du comte von Spreiti, ambassadeur au Guatemala, c'est le deuxième

me ambassadeur de la RFA qui est enlevé dans un pays d'Amérique latine.

La nouvelle de l'enlèvement de l'ambassadeur de la RFA au Brésil est parvenue à Bonn en pleine nuit.

Le chef de la diplomatie, M. Walter Scheel, a immédiatement ordonné un véritable branle-bas de combat diplomatique. La chancellerie a été alertée et M. Ruediger von Wechmar, porte-parole du gouvernement, a fait publier une déclaration affirmant que « tout serait entrepris pour assurer la sécurité et la vie du diplomate ouest-allemand ».

L'ambassadeur d'Allemagne, qui a été enlevé cette nuit par des extrémistes de gauche, sera échangé contre des prisonniers politiques, affirme un manifeste laissé par les ravisseurs sur les lieux de l'agression.

De leur côté, les autorités ont décidé d'établir la censure pour la presse et la radio sur les informations concernant l'enlèvement. Aucune nouvelle ne pourra être publiée à ce sujet jusqu'à nouvel ordre.

Le manifeste laissé par les ravisseurs est signé: « Commando Juarez de Brito — VPR (avant-garde révolutionnaire) ALN (alliance libératrice nationale). Il exige que, « au cours des négociations pour l'échange contre des prisonniers politiques »: 1. Toutes les recherches de combattants révolutionnaires de la part du gouvernement soient immédiatement suspendues; 2. Les tortures infligées dans les prisons et casernes du pays cessent sur-le-champ; 3. Le nom de tout combattant capturé durant cette période soit ajouté à la liste que présenteront les mouvements révolutionnaires.

EN QUELQUES LIGNES

● PARIS. — La fusée Europa, mise au point par la Cecles-Eldo (organisation européenne pour la construction de lanceurs spatiaux), a été lancée vendredi, à 1 h. 11 GMT (2 h. 11, heure suisse) de la base de Woomera en Australie. La fusée qui comporte trois étages doit mettre sur orbite un satellite expérimental et des instruments de télécommunications.

● BUENOS AIRES. — La police a confirmé jeudi après midi l'authenticité du communiqué annonçant que le général Pedro Aramburu avait été exécuté le 1^{er} juin ainsi que l'authenticité de ses effets personnels retrouvés dans une boîte aux lettres dans la matinée.

● FLORENCE. — La 31^e conférence européenne des ministres des transports, à Florence, à laquelle a également participé le conseiller fédéral R. Bonvin, chef du Département des transports et communications et de l'énergie, a pris fin jeudi. Les participants ont décidé de délivrer, à titre d'essai pendant trois ans, à un certain nombre de trains routiers, des documents qui leur permettront le libre passage des frontières de tous les pays participants. L'accord réalisé à Florence sur les premiers contingents multilatéraux ne pourra être applicable que lorsque tous les pays intéressés se seront mis d'accord sur une durée uniforme du travail des chauffeurs.

D'autre part, les ministres ont décidé de charger les administrations ferroviaires de leurs pays d'introduire l'accouplement automatique des wagons dans le trafic ferroviaire frontalier.

CEE—Grande-Bretagne: Rendez-vous au 30 juin

Le Gouvernement britannique a reçu l'invitation formelle du président du Conseil des ministres de la Communauté européenne le conviant à assister, avec les trois autres candidats au Marché commun, aux négociations qui s'ouvriront le 30 juin, à Luxembourg, a déclaré jeudi le porte-parole du Foreign Office.

« Pour sa part, a-t-il ajouté, le Gouvernement britannique est heureux d'accepter cette invitation et sera prêt à participer à la réunion à la date fixée.

● LUXEMBOURG. — Le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, M. Gaston Thorn, se rendra le 17 juin en visite officielle en Suisse, sur invitation du Conseil fédéral, apprend-on à Luxembourg. M. Thorn aura avec son homologue suisse des entretiens politiques qui porteront essentiellement sur les problèmes européens et l'élargissement de la Communauté européenne.

Prise de congé de Ch.-F. Ducommun

Dans le cadre de la conférence d'été des directeurs PTT, M. Markus Redli, président de la direction générale, a pris congé officiellement de Charles-Frédéric Ducommun, directeur général, qui quitte ses fonctions de chef du département des postes pour enseigner à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, annoncent les PTT dans un communiqué publié jeudi.

Retraçant l'étonnante carrière de C.-F. Ducommun, le président de la Direction générale des PTT a rendu hommage à ses connaissances multiples en matière de relations entre les secteurs privé et public, et à ses enseignements de politique de la paix sociale.

A son tour, C.-F. Ducommun a esquissé les nombreux changements intervenus aux PTT au cours de ces dernières années, notamment dans les constructions et dans le secteur du personnel, où la paix sociale a

trouvé un aménagement de plus en plus poussé. « Les modifications ne sont pas moins rapides dans le secteur technique où les satellites de communication, l'essor du télex et la victoire des ordinateurs ouvrent des perspectives nouvelles. »

Après avoir souligné que l'appel des pays en voie de développement a également atteint les PTT, C.-F. Ducommun a relevé que de grands progrès sont encore possibles sur le plan de la direction intégrée à l'entreprise comme sur le plan du planning qui devient une véritable boussole de l'entreprise. Mais planifier, a déclaré C.-F. Ducommun, signifie également initier le collaborateur et lui assigner des buts à atteindre et des objectifs à fixer en commun, pour assurer une meilleure intégration au sein de l'entreprise. Ceci exige une méthode de gestion qui rende les hommes dignes et solidaires, a conclu C.-F. Ducommun.

Les travailleurs ne doivent pas être les victimes des concentrations économiques

(Suite de la première page)

de réadaptation et de perfectionnement professionnels. Mais ces dispositions présentent toutes sortes de lacunes et ne répondent pas entièrement aux exigences nouvelles. M. Brugger a donné à entendre que le nouveau droit qui régit le contrat de travail et un développement approprié des conventions collectives permettent — comme nombre d'exemples l'ont montré — de résoudre les difficultés de manière satisfaisante pour peu qu'on y mette de la bonne volonté. C'est évidemment possible en phase de pros-

périté. Mais en prévision d'une période de récession, une réglementation légale exhaustive apparaît indispensable. Le représentant du Conseil fédéral s'est déclaré prêt à étudier, en liaison avec le processus de concentration et de rationalisation, les moyens de combler les lacunes de la législation en vigueur pour garantir un perfectionnement et une réadaptation professionnels sans frais pour les travailleurs. La motion Schütz a été transformée en postulat, et celui-ci fut accepté par le Conseil fédéral.